

# CHORUS PRO PERFECTIONNEMENT FACTURES ELECTRONIQUES

## Objectifs

- Connaître les obligations des Acheteurs publics et des entreprises sur l'offre électronique
- Créer et paramétrer le compte chorus
- Comprendre le fonctionnement de CHORUS Pro avec ou sans Maîtrise d'oeuvre (MOE) sur le site <https://chorus-pro.gouv.fr/>

## Public Visé

Responsables d'entreprises, responsables commerciaux, chargés d'affaires, assistantes commerciales, toutes personnes en charge de la facturation des marchés publics.

## Durée

**7.00** Heures

**1** Jour

## Pré Requis

- L'apprenant dispose d'un poste informatique équipé de Word 2010 et plus, tableur, PDF et d'un navigateur web à jour
- Le PC doit être équipé d'un micro et de haut-parleur (si non, il est conseillé d'utiliser un casque audio prise jack ou USB)
- Une webcam (facultatif mais vivement conseillé)
- Une adresse mail consultable

## Parcours pédagogique

### 1- Paramétrage et configuration de chorus :

- Vérification du paramétrage du compte utilisateur
- Créer ou rajouter des services

### 2- La solution Chorus :

- La transmission des factures simples
- La transmission des factures travaux (situation, DGD)
- La gestion de la facturation des sous-traitants (dépôt, validation)
- La gestion de la facture en cas de groupement conjoint ou solidaire
- Traitement de la facture de travaux par le Maîtrise d'oeuvre MOE
- Traitement de la facture de travaux par le Maîtrise d'oeuvre MOA
- Gestion et suivi des factures (tableaux de bord, statut des factures, traitement des factures suspendues ou rejetées)
- Assistante aux utilisateurs

**Cas pratique :** La journée est ponctuée d'apport théorique et de cas pratique sur un espace d'entraînement.

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Tour de table collectif avec l'intervenant
- Alternance d'apport théorique et mise en situation
- Exercices sur l'espace CHORUS d'entraînement de formateur
- Evaluation des acquis à partir d'un quizz d'entrée / sortie



- Evaluation de satisfaction complétée par les participants à l'issue de la formation

## Méthodes et modalités d'évaluation

- Formation basée sur des exercices
- Attestation d'assiduité établie à partir des feuilles d'émargement

## Modalités d'Accessibilité

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation, ...) Veuillez contacter la Référente Handicap Mme Julia Berenger 04 90 59 49 22 Julia.berenger@ecirtp.fr

## Effectif

De 3 à 7 Personnes



Contactez-nous !

**Valérie CINTAS**  
Assistante commerciale

**Tél. : 0490594648**  
**Mail : valerie.cintas@poleformation-tp.fr**